

L'éolien : un appel d'air

Mesnil-en-Ouche. Réunis en conseil municipal, les élus ont examiné tout particulièrement les tenants et aboutissants d'un appel à projets éolien.

Toute réunion du conseil municipal est l'occasion d'avancer sur des projets structurants, qui engagent l'avenir d'une collectivité, d'un territoire, et par là-même de ses habitants. À Mesnil-en-Ouche, les élus se sont retrouvés mardi soir.

Engagée dans une démarche de Territoire à énergie positive (Tepos), l'intercom Bernay Terres de Normandie avait proposé en 2019 aux communes nouvelles de Mesnil-en-Ouche et Nassandres-sur-Risle de s'associer à un appel à

l'appel à projets est le spécialiste montpelliérain du développement éolien, Valéco. L'enjeu est maintenant de prendre part à la Société de développement en entrant au capital, avec jusqu'à 49 % des parts.

Si le projet aboutit, les recettes s'élèveraient pour la commune à 678 000 € à la fin de l'exploitation, pour une mise de départ de 245 €. Les études d'impact et la concertation avec la population débuteront dès qu'une société de projet sera créée.

Candidature groupée

trois parcs potentiels, correspondant à treize éoliennes, exploitées pour une durée de trente ans.

Des recettes attendues

Alors que la commune est régulièrement sollicitée par des développeurs, la participation active à ce projet est apparue comme l'occasion de faire sa part en faveur de la transition écologique. Sans compter les retombées économiques et compensations financières inhérentes.

Le candidat retenu à l'issue de

« À noter que le feu vert pour l'exploitation des parcs éoliens est donné par l'État. Mesnil-en-Ouche s'est positionnée en faveur du programme Petites Villes de Demain, un dispositif porté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires dans le cadre du plan de relance suite à la crise sanitaire. Les cinq villes centres de l'intercom Bernay Terres de Normandie sont favorables à une candidature groupée. »

« Le programme s'intègre parfaitement à notre propre dynamique de revitalisation des centres-bourgs de Beaumesnil et La Barre-en-Ouche. Il nous apporte



Les élus se sont réunis mardi soir, dans le respect des gestes barrière. (Photo d'archives DR)

ra un financement prioritaire pour nos projets d'aménagement. Par ailleurs, le dispositif finance un poste de chef

de projet et un autre de manager de commerce, nous offrant des moyens humains dont nous ne disposons pas au-

jourd'hui », a souligné Olivier Gardinot, le directeur général des services.

Le conseil en bref

■ La signature d'une Convention territoriale globale pour l'éducation, l'enfance jeunesse et la cohésion sociale permettra elle aussi de voir plus grand, et de conforter certaines actions sociales et éducatives grâce à un partenariat fructueux avec la Caisse d'allocations familiales.

En passe de valider son Plan local d'urbanisme, la commune s'est en-

à des installations d'entreprises, pour lui offrir une seconde vie.

■ Enfin, les élus ont été informés du choix du cabinet d'architectes Dantan de Veules-les-Roses pour accompagner, moyennant 11 145 € TTC, la commune dans la transformation de l'ancienne l'église de Pierre-Ronde, petit joyau d'architecture médiévale, en espace culturel et patrimonial.